

Bras de fer aux Guillemins

Le promoteur Laurent Minguet menace de laisser en l'état les 12 taudis de l'esplanade des Guillemins si la Ville lui refuse l'exploitation des parkings à l'arrière. L'échevine de l'urbanisme Christine Defraigne campe, elle, sur ses positions.

La dizaine de taudis situés au bout de la future « plus belle avenue de Liège », ne sont, hélas, pas près de disparaître. Car ils font depuis des mois l'objet d'un bras de fer entre le promoteur immobilier Laurent Minguet (groupe Horizon) et l'échevine de l'urbanisme, Christine Defraigne.

En septembre 2019 en effet, un premier projet avait été présenté par le groupe Horizon qui proposait 97 appartements, huit petites surfaces commerciales et 97 places de parking en sous-sol sur les 1100 m² du site situé à l'angle de la rue Paradis et de l'avenue Blonden.

Ce projet avait soulevé 62 réclamations diverses de la part des riverains. La principale étant la construction en cœur d'îlots de bâtiments de quatre étages qui allaient se retrouver face aux façades arrières des buildings de l'avenue Blonden.

Prié de revoir sa copie, Laurent Minguet est alors revenu avec un projet de 66 logements à front de rue, « à condition qu'on m'autorise à construire sur six étages. Ce n'était pas illogique dans la mesure où la résidence La France qui fait le coin compte huit étages et la tour des finances juste en face... 27! »

Mais il n'a pas obtenu d'aval. Du coup, il a décidé de diviser les demandes en deux. D'une part 44 logements à front de rue et une demande de permis d'exploiter 158 places de parking en intérieur d'îlot, dans l'ex-garage Mitsubishi.

« Vous imaginez bien qu'en passant de 97 à une quarantaine de logements, ce projet n'est plus rentable, explique-t-il. Et comme les riverains ne veulent pas de construction en intérieur d'îlot, j'ai proposé de réhabiliter le parking existant et d'exploiter 150 places. Le quartier en manque en effet cruellement. »

Fin de non-recevoir

Il s'est cependant heurté à une fin de non-recevoir du service de l'urbanisme de la Ville de Liège qui préfère végétaliser l'intérieur d'îlot, comme il est indiqué dans le Périmètre de Remembrement Urbain (le P.R.U.) du quartier des



Le premier projet avorté de Laurent Minguet. © Horizon



Ces maisons à l'abandon font peine à voir. © S.P.

Guillemins. Quant à sa demande de parkings, elle est en cours au cabinet du bourgmestre.

Du coup, Laurent Minguet se braque : « tant que la Ville n'acceptera pas mon permis pour le parking, je n'avancerai plus sur la partie logements », explique-t-il.

Quant à l'idée de démolir au moins ces fameux taudis en attendant une décision et les remplacer par une pelouse, « là aussi ça n'a pas l'air de déranger la Ville. Il me faut un permis pour tout raser, ne fut-ce que pour que les SDF n'y aillent plus dormir. C'est vrai que c'est très laid. Certains disent que ce sont des témoignages industriels d'anciens corons, mais bon... »

Résultat des courses, rien n'avance sur le terrain. Tous les Liégeois et les touristes qui se rendent de la splendide nouvelle gare à la magnifique passerelle passent ainsi devant ce chancre. Et ce n'est pas près de s'arrêter. ■

LUC GOCHÉL

CHRISTINE DEFRAIGNE

« Il faut qu'il améliore son projet »

Du côté de l'échevinat de l'urbanisme, Christine Defraigne assume. « On est d'accord qu'il construise à front de voirie, le long de l'esplanade. Mais il faut diminuer les gabarits et végétaliser l'intérieur d'îlot. Le PRU des Guillemins prévoit expressément qu'on les déminéralise. »

Mais elle a aussi une autre remarque par rapport à la qualité architecturale du nouveau projet d'une quarantaine d'appartements présenté par le groupe Horizon.

« Il fait trop « barre d'immeubles », avec de petites fenêtres. L'heure est aujourd'hui à des espaces vitrés et à des terrasses laissant entrer la lumière. On a fait ces remarques à son nouvel architecte et il n'est jamais revenu avec un projet modifié. »

En ce qui concerne sa demande de permis d'exploiter des parkings qu'il a introduite auprès du bourgmestre, « il devrait penser à les enterrer », ajoute-t-elle. Mais cela augmenterait fortement les coûts.

Au cabinet du bourgmestre, on nous confirme que l'enquête pu-



L'échevine. © Belga

blique concernant la demande de permis d'environnement pour exploiter 158 places de parking se déroulera du 1er au 15 novembre. Et qu'elle passera ensuite en collège.

Mais on ajoute directement que « la décision sera de toute façon collégiale, en présence donc de l'échevine Defraigne. »

Enfin, l'échevine rappelle que la Ville de Liège n'a dans ce dossier qu'une compétence d'avis. « On est dans le cadre d'un P.R.U. et c'est donc le fonctionnaire-délégué de la Région wallonne qui doit donner son aval. »

Mais bien sûr, ce dernier tiendra compte de l'avis de la Ville. ■

L.G.